



Acta fabula
Revue des parutions
vol. 27, n° 3, Mars 2026
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.20954>

Récits familiaux de victimes de massacres pendant la guerre de Corée : écrire comme acte politique de dénonciation

Seongyoun Lee et Moo-yong Kim

KIM Moo-yong, « Récits familiaux de victimes de massacres pendant la guerre de Corée : écrire comme acte politique de dénonciation », dans JUNG Byung-wook, ITAGAKI Ryuta (dir.), *가* [Tradition et modernité, colonie et État à travers les journaux intimes], Séoul : Somyoung, 2013, p. 407-422.



Pour citer cet article

Seongyoun Lee et Moo-yong Kim, « Récits familiaux de victimes de massacres pendant la guerre de Corée : écrire comme acte politique de dénonciation », *Acta fabula*, vol. 27, n° 3, Faire entendre sa voix : du collectif à l'intime, Mars 2026, URL : <https://www.fabula.org/revue/document20954.php>, article mis en ligne le 01 Mars 2026, consulté le 14 Avril 2026, DOI : 10.58282/acta.20954

Récits familiaux de victimes de massacres pendant la guerre de Corée : écrire comme acte politique de dénonciation

Seongyoun Lee et Moo-yong Kim

Lire en VO

Le massacre des civils et la culture de l'autobiographie

L'histoire personnelle et le parcours des victimes du massacre ont été publiés, après la guerre de Corée, tantôt sous forme d'autobiographies rédigées par les survivants, tantôt sous forme de biographies rédigées par des tiers. Les récits des enfants survivants du massacre s'appuient sur des témoignages oraux ou sur des textes qu'ils ont eux-mêmes rédigés à partir de leur expérience traumatique. Cependant, la pratique de l'(auto)biographie demeure peu évidente chez les rescapés. Leur position socio-culturelle rend la rédaction particulièrement difficile : il s'agit de faire entendre leurs récits alors même que la société refuse de reconnaître le massacre. On peut souvent observer que peu d'autobiographies ne retracent pas l'ensemble d'une existence ; la plupart se présentent plutôt sous forme de recueils de témoignages oraux. Il convient toutefois de noter que la portée des (auto)biographies diffère de celle des témoignages oraux. Depuis le début des années 2000, l'enquête sur le massacre des Coréens a permis de recueillir de nombreux témoignages oraux, portant sur des événements et des thèmes divers. La création de la Commission pour la Vérité et la Réconciliation a renforcé la légitimité des paroles de victimes¹. Les témoignages ont permis d'inscrire dans l'espace public des expériences personnelles et douloureuses, jusque-là peu reconnues par la société ou réprimées par le pouvoir étatique. Même si ces témoignages ont contribué à une révélation progressive de la vérité, ils présentent

¹ *N.d.T.* : Le 3 mars 2005, a été adoptée la « Loi sur le règlement du passé au service de la vérité et de la réconciliation », qui a conduit à la création, le 1er décembre 2005, d'une commission du même nom. Cette commission s'est fixée pour objectif d'enquêter sur le sort des combattants liés à la colonisation japonaise, sur les massacres perpétrés pendant et après la guerre de Corée, ainsi que sur les atteintes aux droits humains commises par le pouvoir politique sous les régimes autoritaires.

des limites lorsqu'il s'agit de restituer les histoires de vie et le quotidien des survivants. Centrés presque exclusivement sur la vérification des faits, ils tendent à réduire et à marginaliser les récits personnels, qui comportent nécessairement des micro-récits de perte, de douleur, de frustration et de colère. En mettant l'accent sur la preuve des dommages matériels, ces témoignages apparaissent surtout comme des documents attestant de la violence étatique. En revanche, les (auto)biographies ouvrent une perspective sur la vie quotidienne et sur l'expérience à l'échelle individuelle. Elles permettent d'explorer la douleur intime, les relations familiales, la société face au massacre étatique. En d'autres termes, elles révèlent comment le massacre a marqué les vies et les mentalités, et comment ses effets perdurent jusqu'à aujourd'hui. Par rapport aux témoignages, les (auto)biographies de victimes demeurent largement méconnues² et, depuis 2005, année marquée par un mouvement de liquidation du passé, elles sont progressivement mises au jour. Trois ouvrages en particulier seront analysés : ceux de Young-sun Seo (서영선), Ki-won Yeo (이원효) et Hui-chun Park (박희춘). Le premier relève de l'autobiographie, tandis que les deux autres, publiés sous le titre 『서민들의 생애』 [Série de biographies orales du peuple coréen], s'inscrivent plutôt dans le registre biographique. Les trois auteurs partagent une écriture davantage centrée sur la vie individuelle que sur l'événement historique. Notre analyse portera donc sur leurs récits de vie, articulés autour du souvenir du massacre.

Young-sun Seo, Ki-won Yeo et Hui-chun Park appartiennent à des familles dont les parents ou d'autres proches ont été tués juste après la guerre de Corée³. Nous examinerons comment l'identité de victime se construit à travers le silence et la réadaptation, puis se reconfigure en un sujet résistant, animé par la colère contre la violence de l'État.

² Il ne s'agit pas d'une étude directement consacrée aux (auto)biographies liées aux massacres de civils, mais on peut se référer aux travaux suivants : Moo-yong Kim, 『전쟁의 기억』 [« Dire la vérité dans le processus de liquidation du passé et formation du sujet des récits de résistance »], 『역사』 [Revue d'histoire coréenne] n° 153, 2011 ; Myung-hee Kim, 『전쟁의 기억』 [« La formation du peuple en Corée et la reproduction politique du familialisme : à partir des expériences de vie et des processus de socialisation politico-sociale des familles endeuillées liées à la guerre de Corée »], 『역사』 [Mémoire & Vision] n° 21, 2009 ; Gwi-suk Kwon, 『전쟁의 기억』 [La politique de la mémoire : mémoire sociale des massacres de masse et vérité historique], Séoul : Munhakgwa Jiseongsa, 2006 ; Gyeong-hak Kim et al., 『전쟁의 기억』 [Guerre et mémoire : histoires de vie d'une communauté villageoise], Séoul : Hanwool, 2005 ; Taek-lim Yun, 『전쟁의 기억』 [Voyage dans le passé d'un anthropologue : à la recherche de l'histoire d'un village « Rouge »], Goyang : Yeoksabipyongsa, 2004 ; In-ju Pyo et al., 『전쟁의 기억』 [Guerre et gens : études de la guerre par le bas], Séoul : Hanwool, 2003.

³ Young-sun Seo, 『전쟁의 기억』 [La Rancune et la tristesse, aussi épaisses que les années], Séoul : Jakkadeul, 2007 ; Yong-seok Noh, 『전쟁의 기억』 2 26 「Park Hui-chun, né le 26 février 1933」, 『서민들의 생애』 [Série de biographies orales du peuple coréen], tome X, Séoul : Nunbit, 2005 ; Yang-ho Lee, 『전쟁의 기억』 10 24 「Yeo Ki-won, née le 24 octobre 1933」, 『서민들의 생애』 [Série de biographies orales du peuple coréen], tome XIII, Séoul : Nunbit, 2005.

confisqué les provisions qu'ils avaient. Ils nous ont dit d'aller chercher nous-mêmes de quoi faire à manger¹⁸. » La famille constituait le seul espace où les victimes pouvaient partager la réalité qu'ils vivaient, leur sentiment d'injustice et leur douleur. Dans un contexte où l'État ignorait ou niait le massacre, la famille constituait presque l'unique espace de compréhension et de solidarité. La famille a ainsi favorisé la construction d'une identité collective au sein de l'unité familiale et façonné une conscience de victime face à l'État. Les membres survivants ont poursuivi leur vie malgré l'absence des parents, préservant l'espace familial qui devenait une source de soutien et un sentiment de communauté. La famille représentait un lieu de vie partagé, en opposition avec un État responsable de la violence et une société marquée par l'indifférence.

Silence, adaptation et intériorisation de la résistance

Dans les autobiographies des familles de victimes du massacre se manifestent la résistance à la violence de l'État, le silence et l'adaptation sociale des individus. La majorité des survivants ont perdu leurs parents à un très jeune âge se retrouvant dans une situation de grande vulnérabilité. Dans ce contexte, la résistance s'est intériorisée, et la colère de même que le sentiment d'injustice ont été réprimés. Ils n'osaient pas résister à l'époque. Comme l'a fait remarquer Young-sun Seo, elle a dû rebrousser chemin juste devant la porte de l'usine. [...] Beaucoup de survivants ont souffert d'un sentiment d'impuissance, et la crainte de la violence de la part de l'État les a contraints au silence. Young-sun Seo a été embauchée dans un hôpital et a poursuivi sa vie quotidienne, mais la peur l'a empêchée de prononcer le moindre mot au sujet de ses parents¹⁹. Hui-chun Park a également éprouvé un sentiment d'impuissance et de culpabilité, perdant son chemin dans la vie. Il a ressenti « le regret de ne pas avoir pu faire autrement face à la mort de [son] père » et il a commencé à « se sentir totalement perdu » dans sa vie²⁰. Au départ, ce type de conflit et d'errance s'intériorise avant de s'exprimer sous forme de révolte contre l'État. Selon Hui-chun Park, à l'époque, « en effet, la particularité régionale a joué, mais nous n'avons pas eu le courage de parler des *Rouges* et de la mort de mon père²¹ ». Une fois lorsqu'il a évoqué la mort de mon père, les autres lui ont dit : « tu

¹⁸ *Ibid.*, p. 34.

¹⁹ *Ibid.*, p. 37.

²⁰ Yong-seok Noh, 「 1933 2 26 」 [« Park Hui-chun, né le 26 février 1933 »], *op. cit.*, p. 93.

²¹ *N.d.T.* : « Les Rouges » désignent les extrémistes communistes soupçonnés d'avoir collaboré avec les Nord-coréens ou de s'être engagés dans des activités de propagande communiste. Ce terme, à connotation anti-communiste, est encore utilisé en Corée du Sud.

vas être également emmené jusqu'à la mort », sinon « tu ne reviendras pas vivant²² ».

La peur, l'impuissance et le silence ont perduré un certain temps. Toutefois, le silence ne signifie pas forcément la conformité ou l'accord avec la violence exercée par l'État. Le silence représente à la fois une forme d'adaptation et de survie dans la société, ainsi qu'une intériorisation de la résistance, autrement dit, une résistance silencieuse. De ce point de vue, il est nécessaire d'évoquer la signification ambivalente, voire complexe, de ce silence, qui traduit le rapport entre une adaptation en surface et une résistance en profondeur. Plus l'intériorisation progresse, plus l'adaptation s'intensifie. En examinant l'ensemble de la vie des familles de victimes du massacre, on observe une tendance à se conformer et à s'adapter à la société. Il n'est pas rare d'observer une sur-adaptation plutôt qu'une mauvaise adaptation.

Young-sun Seo, par exemple, a travaillé jour et nuit pour subvenir aux besoins de sa famille. Elle s'est investie dans son activité professionnelle afin de financer les études de ses jeunes frères²³. Dans le cas de Hui-chun Park, contrairement à beaucoup de gens de cette époque qui rechignaient à accomplir leur service militaire, il s'est engagé volontairement dans l'armée. Dès son enrôlement, on l'a considéré comme insensé, voire fou²⁴. Il s'est pleinement investi dans l'armée et a été « décoré pour sa contribution à la capture des "Rouges" », au point que son « nom est gravé sur la tour de l'âme des morts pour la patrie du 25 juin à Cheong-do²⁵ ». Cela constitue un point de tension entre la sur-adaptation en tant que membre d'une famille de victimes et son identité personnelle. Autour de lui, on disait : « Le père est mort pour avoir fréquenté les "Rouges", et le fils est décoré pour les avoir capturés²⁶. » Ce phénomène de sur-adaptation excessive était généralisé, tout en ayant une valeur représentative exceptionnelle. Il n'est pas facile d'identifier dans les témoignages ou les biographies des descendants de victimes du massacre des comportements activement favorables à la politique anticommuniste, mais ils apparaissent plus clairement lorsqu'on observe attentivement l'univers intérieur des personnes survivantes. Celles-ci ont été contraintes d'adopter des attitudes plus collaboratives afin d'éviter d'être perçues comme d'extrême-gauche ou comme des « Rouges », comme ce fut le cas auparavant. Pour cette raison, Ki-won Yeo a travaillé sans relâche afin d'être reconnu au sein de la communauté locale. Après le coup d'État du 16 mai 1960, il a participé activement à la vie sociale

²² Yong-seok Noh, 「 1933 2 26 」 [« Park Hui-chun, né le 26 février 1933 »], *op. cit.*, p. 93.

²³ Young-sun Seo, 『 』 [*La Rancune et la tristesse, aussi épaisses que les années*], *op. cit.*, p. 37.

²⁴ Yong-seok Noh, 「 1933 2 26 」 [« Park Hui-chun, né le 26 février 1933 »], *op. cit.*, p. 121, p. 123.

²⁵ *Ibid.*, p. 107.

²⁶ *Ibid.*, p. 107.

et il a occupé de nombreuses fonctions — représentant de la communauté régionale de Seongju, membre du comité du Gyeong-buk — au point qu'on disait de lui qu'il était : « suffisamment anticommuniste, sans être militant anticommuniste²⁷ ». À première vue, ces éléments peuvent relever de la vie ordinaire d'un individu. Ils témoignent toutefois d'une conscience à travers laquelle les victimes cherchent à être reconnues comme des citoyens de la nation. Il s'agit d'une forme de narration fortement centrée sur la conscience de soi, offrant une double lecture de leurs vécus²⁸. Autrement dit, les survivants réinterprètent et redéfinissent leur passé et leurs expériences en les racontant et en les inscrivant dans leurs autobiographies. [...] Ils ont toujours eu conscience d'être les enfants « des Rouges » tués lors du massacre. Ce fait rend possible une narration contradictoire à la fois adaptive et résistante. La sur-adaptation ne signifie pas nécessairement la perte de l'identité et de la conscience de victime, ni la suspension de toute crainte ou révolte contre la violence étatique. Les survivants ont souvent été tiraillés entre adaptation et résistance. Dans le cas de Hui-chun Park, il a réussi à se cacher pour s'embarquer clandestinement vers le Japon, ce qui peut être interprété comme une fuite face à la réalité, mais représentait aussi pour lui une manière d'exprimer son mécontentement et sa révolte envers la société. Parmi les raisons de son départ pour le Japon, il a évoqué la mort de son père, son désir de vengeance et de résistance, son insatisfaction envers la police et le manque de solidarité de sa communauté²⁹.

L'identité des survivants et la conscience de victime

Ce conflit intérieur, lié à leur identité d'enfants de victimes, s'est exprimé comme une conscience héritée. L'identité des survivants s'est forgée sous le stigmate social d'être les enfants des « Rouges ». Ils ont été soumis à la condamnation qui frappait l'ensemble de leur famille, ainsi qu'à une étroite surveillance de l'État, deux facteurs qui ont influencé la construction de leur identité. L'autobiographie apparaît, en effet, comme une forme de mémoire sociale. Les individus y relatent les histoires marquantes de leur vie et convoquent leurs souvenirs personnels afin de comprendre les événements sociaux³⁰. Les survivants évoquent très souvent la

²⁷ Yang-ho Lee, 「 1933 10 24 」 [« Yeo Ki-won, née le 24 octobre 1933 »], *op. cit.*, p. 88-90.

²⁸ Mary Jo Maynes, Jennifer L. Pierce and Barbara Laslett, *Telling Stories, The Use of Personal Narratives in the Social Sciences and History*, New York : Cornell Univ. Press, 2008, p. 78.

²⁹ Yong-seok Noh, 「 1933 2 26 」 [« Park Hui-chun, né le 26 février 1933 »], *op. cit.*, p. 117.

³⁰ Thomas DeGloma, « Awakenings – Autobiography, Memory, and the Social logic of Personal Discovery », *Sociological Forum*, Vol. 25, No. 3, september 2010, p. 534.

discrimination et la surveillance dont ils ont été victimes. Young-sun Seo, par exemple, raconte avoir été empêchée par la police de se rendre à son lieu de travail avec sa sœur³¹. Même si les enfants des victimes se sont efforcés de paraître coopératifs et de s'adapter à la société, ils n'étaient pas considérés comme des citoyens à part entière. Ki-won Yeo a dû payer une somme importante, équivalente à « un veau », afin d'éviter que son frère, affecté à l'armée, ne subisse des désavantages lors de la vérification de ses antécédents. Son frère a été considéré comme un « citoyen de second rang » malgré son service militaire, tandis que lui-même était relégué au statut de « citoyen tiers³² ». Il a aussi rencontré des obstacles pour voyager à l'étranger et n'a même pas osé envisager une carrière de fonctionnaire. Les survivants étaient ainsi perçus comme des non-citoyens dangereux, à surveiller et à contrôler. Les survivants ont également pris part à diverses activités sociales pour tenter d'effacer les stigmates qui leur avaient été imposés, mais ils sont restés à la frontière entre citoyens et non-citoyens. Ki-won Yeo, par exemple, a voulu intégrer l'équipe recrutée par une institution gouvernementale pour être envoyée à l'étranger afin de se former aux techniques agricoles, mais il en a été exclu après vérification de son identité. Il affirme : « J'ai travaillé pas mal d'années pour le pays, mais ils me traitent ainsi », ce qui lui avait « ôté tout patriotisme³³ ». Hui-chun Park, lui aussi, a cherché à s'adapter et à se conformer aux politiques, mais il a toujours conservé la conscience d'appartenir à une famille de victimes. En lui s'opposaient son moi endeuillé et son moi social. Ce conflit ancien s'est transformé en un désir de venger la mort de son père. Dès son admission à l'école de gendarmerie, il est allé demander à Jeong, agent secret de l'unité militaire Ho-rim, impliqué dans le meurtre de son père, la raison du crime. La réponse — « quoi d'autre que ton père était un Rouge ? » — l'a poussé à insulter et à frapper violemment l'agent³⁴. Hui-chun Park a commencé à forger son identité de survivant dans son travail, porté par ce désir de vengeance. Après avoir achevé son service militaire, il a passé le concours de la fonction publique, mais il n'a été affecté à aucun poste en raison du passé de son père, « disparu alors qu'il figurait sur la liste de l'Alliance nationale pour la guidance et la protection (Gukmin Bodo Yeonmaeng)³⁵ ». Il a jugé la mort de son père injuste et a été d'autant plus bouleversé par l'interdiction de travailler pour l'État à cause d'une condamnation étendue à l'ensemble de la famille. À partir de ce moment, bien qu'il ait été décoré pour sa participation à la guerre de Corée, il a « développé une attitude soi-disant

31 Young-sun Seo, 『 『 La Rancune et la tristesse, aussi épaisses que les années], op. cit., p. 38.

32 Yang-ho Lee, 『 『 1933 10 24 』 [« Yeo Ki-won, née le 24 octobre 1933 »], op. cit., p. 88-90.

33 Ibid., p. 88-90.

34 Yong-seok Noh, 『 『 1933 2 26 』 [« Park Hui-chun, né le 26 février 1933 »], op. cit., p. 100.

35 N.d.T. : Gookmin Bodo Yeonmaeng, était une organisation créée en 1949, dont le but officiel était de rééduquer d'anciens militant ou sympathisants du communisme. Mais en réalité, de nombreux citoyens coréens, soupçonnés d'être communistes, furent surveillés, arrêtés, exécutés ou portés disparus lors des massacres commis par l'État.

antiétatique et opposé au système ». Il en est venu progressivement à concevoir que « tout ce qu'annonce l'État est mensonge³⁶ ». Il a été profondément troublé par ce paradoxe : « le père est mort pour avoir fréquenté les Rouges, et le fils est décoré pour les avoir attrapés », une situation qu'il trouvait contradictoire et irréconciliable. Il affirmait que cela « n'a pas de sens logique³⁷ ». La narration de Ki-won Yeo et Hui-chun Park dans leurs biographies représente en effet un processus de remise en question de soi, marqué par la contradiction et la fragmentation, ainsi que la quête d'un monde propre en tant qu'enfants des victimes. Le récit leur donne l'occasion de reconstituer leur monde brisé par des vécus traumatiques³⁸. Ce type de conflit intérieur et de contradiction a pu être réajusté jusqu'à leur permettre de se reconnaître comme membres d'une famille survivante et de transmettre une conscience de victime. Hui-chun Park a cherché, en effet, à découvrir ce qu'il considérait comme la racine : la raison de la mort de son père. Un jour, il a même été expulsé du commissariat après avoir manifesté pour exiger l'accès aux documents relatifs à la mort de son père³⁹. La politique gouvernementale et le regard social ont conduit les survivants à s'interroger sans cesse sur leur identité d'enfants des victimes. Leur identité n'est donc pas simplement le résultat d'une réflexion individuelle : elle se construit à travers la relation à l'État et à la société. La surveillance et la stigmatisation exercées par l'État sont devenues une source de formation d'une conscience opposée à l'État, conçu comme altérité, et d'une volonté de faire advenir une solidarité sociale. La formation identitaire s'est manifestée de deux manières : repérer l'agresseur et se venger à un niveau individuel, et établir une communauté des survivants pour rechercher la vérité.

³⁶ Yong-seok Noh, 「 1933 2 26 」 [« Park Hui-chun, né le 26 février 1933 »], *op. cit.*, p. 175-176.

³⁷ *Ibid.*, p. 106-107.

³⁸ Michele L. Crossley, « Narrative Psychology, Trauma and Study of Self/Identity », *Theory and Psychology*, vol. 10, no 4, 2000, p. 537.

³⁹ Yong-seok Noh, 「 1933 2 26 」 [« Park Hui-chun, né le 26 février 1933 »], *op. cit.*, p. 175.

PLAN

- [Le massacre des civils et la culture de l'autobiographie](#)
- [L'histoire familiale comme mémoire du présent](#)
- [Silence, adaptation et intériorisation de la résistance](#)
- [L'identité des survivants et la conscience de victime](#)

AUTEURS

Seongyoun Lee

[Voir ses autres contributions](#)

Sorbonne Université — seongyounlee38@gmail.com

Moo-yong Kim

[Voir ses autres contributions](#)